



HAL
open science

Etude d'architecture vernaculaire des hameaux du Haut-Diois

Laurence Veillet

► **To cite this version:**

Laurence Veillet. Etude d'architecture vernaculaire des hameaux du Haut-Diois. Transversale. Histoire: architecture, paysage, urbain, 2023, Espaces politique de l'architecture: engagements, expériences, transmission (7), pp.156-171. hal-04576035

HAL Id: hal-04576035

<https://hal.science/hal-04576035v1>

Submitted on 23 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ouverture

03. Espaces politiques de l'architecture
Marie Gaimard et Gilles-Antoine Langlois

Espaces politiques de l'architecture : engagements, expériences, transmission

11. Imaginaire gothique et métier d'architecte : John Ruskin et la professionnalisation de l'architecture dans la seconde moitié du XIX^e siècle britannique

Pauline Guillemet

25. Les emplacements de la prison en France au XIX^e siècle : de la ville à sa périphérie

Tatiana Wegner

41. L'Acarouany : trajectoires d'une ancienne léproserie et de ses usagers

Astrid Lenoir

57. Autour des expériences de destruction du patrimoine architectural dans le centre historique d'Asunción (Paraguay)

Laurie Alice Vera Jimenez

67. Évolution de la « marocanité » depuis les années 1960 : de l'expérimentation à une vision orientalisante de l'architecture

Nadya Rouizem Labied et et Tifawt Loudaoui

81. Atelier Bow-Wow : héritage intellectuel, posture critique et pratique engagée, analyse d'une culture du politique

Antoine Apruzzese

93. Roland Castro à Angoulême, architecte conseil et maître d'œuvre, retour sur sa pratique et ses projets architecturaux

Christophe Bourel Le Guilloux

Chemins

109. La caserne de Lourcine : d'un site militaire à un lieu d'enseignement

Eva Bartlett

115. Le statut et les enjeux des espaces semi-publics de l'hôpital ; le cas de l'hôpital Robert-Debré

Yin Le Seignoux

121. L'imaginaire industriel ou l'industrialisation contemporaine de Port-Jérôme-sur-Seine

Pedro Tavares Groke

Matériaux

131. « Portée infinie, poids nul » : Robert Le Ricolais, pionnier des structures légères, éléments pour une prosopographie

Patrick Céleste et Gilles-Antoine Langlois

157. Étude d'architecture vernaculaire des hameaux du Haut-Diois ; la maison Catier à Boulc (Drôme) : pour une meilleure connaissance des usages et des techniques de constructions

Laurence Veillet

Varia

175. L'enseignement de l'architecture en Algérie à l'ère de l'Indépendance (1962-1982) ; transfert et hybridation des modèles : la contribution de Jean-Jacques Deluz

Mourad Bouzar

188. Thèses de doctorat soutenues en 2023 à l'ENSAPVS (CRH - EVCAU)



12€
ISSN : 2551-5071

transversale / 7 / décembre 2023

ENSA Paris-Val de Seine

Monsieur l'Administrateur délégué

J'ai l'honneur de vous donner ma démission.

“ Και μοι μη αχθῆσαι λέγει ταχέως·
ου γαρ ἔσθις ὄσθις ἀπορῆται σωθῆσαι,
οὔτε υμῖν οὔτε ἄλλοι πλείους οὐδενὶ ἰσχυρῶς
ἐναντιόμενος, ἀλλὰ ἰσχυρῶς πολλὰ ἀδίστασθαι
παράνομα ἐν πᾶσι εἴνεσθαι, ἀλλ' ἀναγκαῖον
ἔσθι τον τῶν ὄσθι μαχομένων ὑπὲρ του
δικαίου, καὶ εἰ μελλεὶ ὀλίγον χρόνον
σωθῆσθαι, ἰδωθεύειν, ἀλλὰ μὴ συμ-
οσιεσθαι.”

PLATON
Apologie de SOCRATE Chapitre XIX

**Espaces politiques de l'architecture :
engagements, expériences, transmission**

03 | MATERIAUX

DE LA RECHERCHE

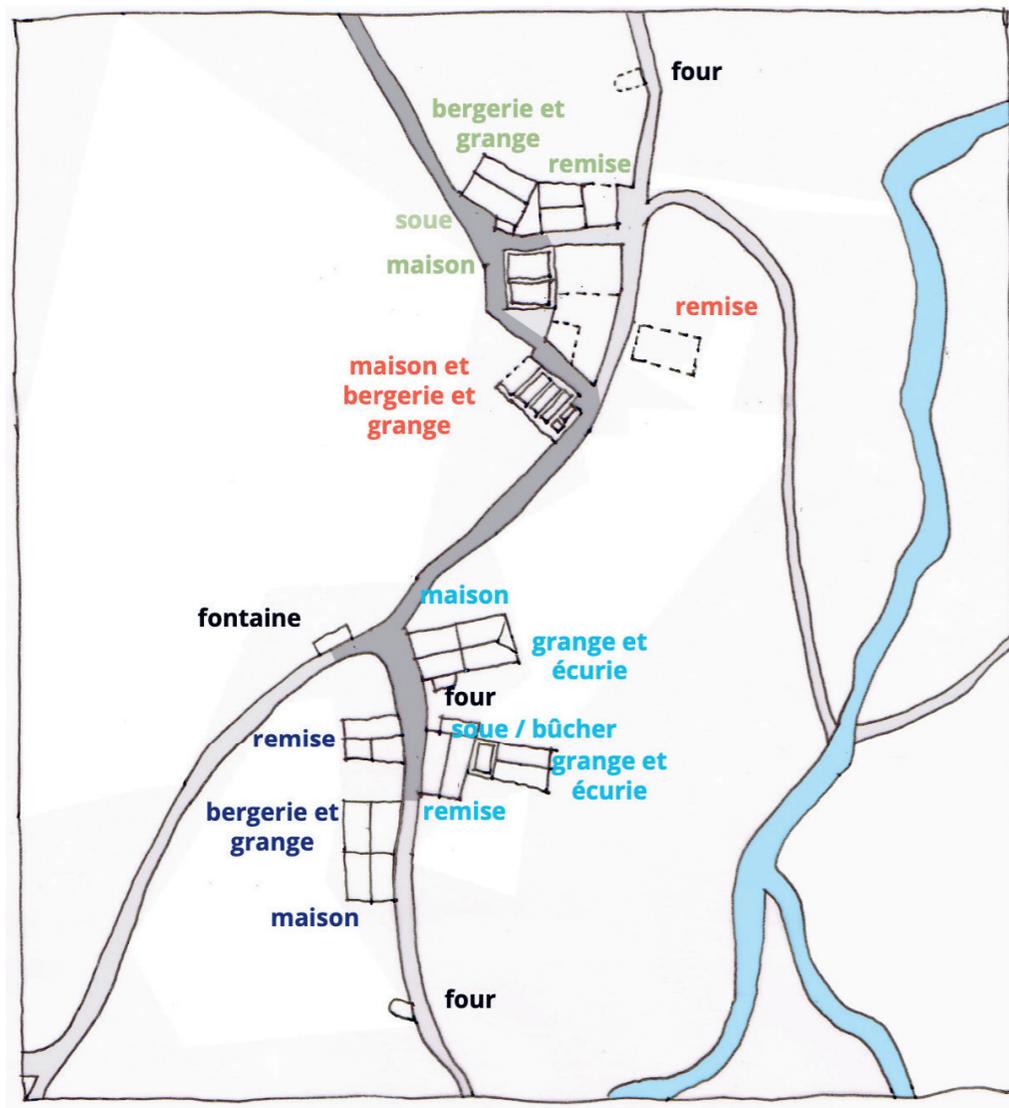


Fig.1 : Plan de repérage des bâtiments par leur usage en 1972, montrant en bleu foncé les bâtiments de l'exploitation Catier, sur la base du plan de cadastre actuel - 2022 - © Laurence Veillet.

Étude d'architecture vernaculaire des hameaux du Haut-Diois

La maison Catier à Boulc (Drôme)

Pour une meilleure connaissance des usages et des techniques de constructions

Laurence Veillet, Architecte DPLG

Maitresse de conférences associée à l'ENSAPVS

Contenu de l'étude descriptive et critique proposée :

- Localisation de l'ensemble bâti
- Fiche d'identité de l'ensemble bâti
- Histoire de l'ensemble bâti
- État au printemps 1972
- Hypothèses d'usage du bâti
- Modes constructifs et pathologies
- Évolution du bâti de 1972 à 1993
- Épuisement d'une famille et disparition d'une construction
- Documentation, archives

Fiche d'identité de l'ensemble bâti

Nom usuel : Maison Catier

Numéro et nom de la rue : sujet à discrétion

Ville : Boulc

Code postal : 26410

Pays : France

Propriétaire actuel : privé

Localisation de l'ensemble bâti

La commune de Boulc est située dans le Haut-Diois, aux confins de la Drôme et des Hautes-Alpes. Il s'agit d'une zone des Préalpes françaises, territoire qui a été bouleversé au moment de l'émergence géologique des Alpes. Au sud du Vercors, à l'ouest du Dévoluy et du Bochaine, au nord des Baronnies et bordé à l'ouest par le Rhône, le Diois développe des vallées relativement ouvertes, étagées. Cette partie du Haut-Diois, située en limite du Bochaine, est particulièrement sauvage et isolée. Si jusqu'au début du XX^e siècle, le réseau de sentiers muletiers était maillé et permettait aisément le passage, donc les relations, d'une vallée à l'autre, le passage à un réseau arborescent de chemins carrossables, puis goudronnés, a isolé les fonds de vallées, devenus des culs-de-sac. Cette évolution a accéléré l'exode rural, qui a commencé à vider ces fonds de vallée et les hameaux situés sur les épaulements. Le hameau des Miaux, situé sur un épaulement de l'ancienne commune de Bonneval, occupant le fond de la vallée et rattachée depuis à la commune de Boulc, est dans ce cas. Les derniers habitants permanents ont quitté les lieux en 1968.

Dans ce hameau de Miaux coexistent plusieurs bâtiments d'exploitation agricole. Quatre exploitationssubsistaientaumomentde laSecondeGuerremondiale. Ilestproposédeprocéder à l'étude de la typologie de l'un des ensembles bâtis (fig.1), réunissant habitation, bergerie et grange, qui a fait l'objet d'un relevé en 1993 et qui s'est effondré dans les mois qui ont suivi. La connaissance de cette architecture modeste, vernaculaire, permettrait d'en relever les spécificités comme l'appartenance à des types régionaux connus ou non, et à proposer une solution d'intervention sur un bâti en cours de disparition du fait de l'enclavement des vallées des Préalpes, qui a accéléré l'exode rural et le délaissement d'une grande partie de ce territoire et de ses hameaux. En effet, l'actualité du retour vers ces territoires donne l'opportunité de leur réhabilitation.

Histoire de l'ensemble bâti

ANALYSE DU CADASTRE

L'existence de l'ensemble bâti (fig.2) est attestée par le cadastre napoléonien, daté de 1826¹. L'ensemble bâti regroupant habitation et grange apparaît alors sur la parcelle 247, située entre les parcelles 246 et 250. La parcelle 244 correspond à la remise Catier, bâtiment détaché de l'ensemble bâti. Ces parcelles sont longées par le chemin de Miaux au col du

1. Archives départementales de la Drôme, 3 P 3304/6.

Roy, dont l'emprise n'a pas changé depuis. L'ensemble des parcelles 244, 245, 246, 247, 249, 250 et 251 (abritant le four banal Sud) forme l'actuelle parcelle 170, certaines parcelles ayant été regroupées, et la numérotation ayant été modifiée sur le cadastre dit « rénové », de 1958. Ce dernier, dans sa mise à jour de 1985², ne représente pas l'ensemble bâti complet, mais seulement une portion de la grange (fig.3). Cependant en 1985 la grange était effondrée, alors que la maison existait toujours. Il semble donc peu fiable sur ce point. Le cadastre actuel, de 2023, présente l'actuelle emprise de la grange uniquement, sans la maison.

L'ensemble bâti existe donc depuis avant 1826, avec des modifications d'emprise : d'abord par l'effondrement de la grange en 1975, et l'effondrement de la maison en 1993, et enfin la reconstruction d'une partie de la grange en 2011.

Nous allons nous pencher sur la période comprise entre 1826 et 1993.

Fig 2 : Cadastre napoléonien – feuille D1, cote 3 P 3304/6 - 1826 - AD26



Fig 3 : Cadastre rénové – feuille D1, cote 053D1. 1985.2058 W 1600, 2058 W 182 – 1958 mis à jour en 1985 - AD26



2. Archives départementales de la Drôme, 053D1. 1985.2058 W 1600, 2058 W 182.

État au printemps 1972

Lors de notre première visite en mars ou avril 1972, l'ensemble apparaît dégradé mais complet, présentant deux bâtiments dos à dos. Une série de photographies permet de relever et décrire l'ensemble des façades (fig.4).

L'IMPLANTATION

Le bâtiment est implanté le long d'un chemin, sur une pente, et présente un fort dénivelé, d'environ 2m50, entre l'angle nord-ouest et l'angle sud-est. Le pré longeant le côté ouest présente lui-même une forte pente, cassée à l'abord du bâtiment par un replat permettant de circuler aisément le long du bâtiment.

Côté sud, se développe une petite parcelle de la même largeur que l'ensemble bâti, qui présente un replat d'environ 2m de largeur le long du pignon, avant la reprise de pente.



Fig 4 : Photographie noir et blanc prise depuis le pré, façade ouest – 1972 – archives personnelles des propriétaires.

LE BATIMENT COTE SUD

La maison présente un beau pignon ouvert d'une porte et une fenêtre à rez-de-chaussée, une fenêtre au premier étage, et une baie au dernier niveau dans l'axe de la faîtière. Il s'agit de la façade la plus composée et de la façade d'entrée dans le bâtiment.

Le premier étage et le second sont tous les deux sous comble d'un toit à deux pentes. Du côté est du pignon s'ouvrent en outre deux baies superposées, séparées seulement par un plancher dont le linteau de la baie à rez-de-chaussée forme la rive. Cette travée secondaire

est couverte par la même pente de toit est. Côté ouest ouvre une autre baie, donnant accès à un appentis à rez-de-chaussée.

Une cheminée émerge en milieu de pente est du toit, en partie haute.

Le bâtiment sud vient s'appuyer contre un refend qui forme un demi-pignon au bâtiment nord, dominant de beaucoup sa toiture (fig.5).

L'intérieur est composé d'une première pièce parallèle au pignon sud formant façade principale. Elle est équipée d'une cheminée à corniche formée d'une poutre de bois feuillu moulurée, et d'un réchauffoir/cendrier tous deux situés face à la fenêtre, contre un mur de refend parallèle à la façade. À droite du réchauffoir, une porte ouvre sur une pièce éclairée par un fenestron sur le chemin côté est. À gauche de la cheminée, une seconde porte ouvre sur une pièce de dimensions sensiblement similaires à la pièce principale, dont la fenêtre donne sur le pré côté ouest. Face à la fenêtre, une porte ouvre sur une petite pièce présentant également un fenestron sur le chemin, et donnant accès à l'étage de la travée secondaire à l'est.

L'étage n'était accessible que par une échelle, depuis la pièce principale ; et le second étage, uniquement par l'extérieur.

Les baies à rez-de-chaussée des travées secondaires donnent accès à des pièces qui ne communiquent pas avec l'habitation, de dimensions restreintes.

Fig 5 : Photographie noir et blanc prise depuis le chemin, pignon sud – 1972 – archives personnelles des propriétaires.



LE BATIMENT COTE NORD

Le pignon opposé, côté nord, est percé de deux larges portes (**fig.6**), donnant accès pour celle de gauche au niveau bas du bâtiment, découpé en deux travées. Une première travée, disposée parallèlement au chemin, présente trois niches ménagées dans le mur de refend face à la porte.

Une paroi de bois sépare cette travée de la seconde, côté pré. Cette seconde travée ouvre sur le pré par un fenestron et une large porte. Elle est équipée d'une mangeoire située contre la partie enterrée du pignon, et d'une évacuation des effluents les ramenant vers la première travée. Le sol est dallé de larges pierres plates au-devant de la mangeoire.

La seconde porte du pignon présente un seuil à environ un mètre du sol et donne accès à une vaste fenièr³.



Fig 6 : Photographie noir et blanc prise depuis le chemin, pignon nord – 1972 – archives personnelles des propriétaires.

3. La fenièr : « Terme rural. Grenier à serrer le foin. » (Littré). (Wiktionnaire).

« Variante régionale de fenil, lieu (grange par exemple, ou grenier) où l'on entrepose du foin dans une ferme » (Wiktionnaire).
4. Voir l'*Architecture rurale française – Dauphiné* (références en bibliographie).

Hypothèses d'usage du bâti

Les hypothèses suivantes sont fondées sur la comparaison typologique, liée d'une part à la connaissance de bâtiments locaux, d'autre part aux études de cas réalisées par Henri Raulin⁴, et à la connaissance des usages de la région par l'auteur (**fig.7**).

BATIMENT SUD

La façade du bâtiment sud, organisée autour d'une porte et d'une fenêtre à rez-de-chaussée équipées toutes deux de menuiseries soignées, désigne clairement un usage d'habitation. Le découpage en plusieurs pièces va dans le même sens.

La grande pièce sur façade, présentant la cheminée et le réchauffoir⁵, est sans nul doute la pièce principale, la « salle » faisant office de salon, salle à manger et espace de cuisson ; elle a pu également accueillir un lit.

En lien direct avec l'espace de cuisson, la petite pièce donnant sur le chemin était sans doute un espace de préparation des repas, avec une pierre d'évier sous la fenêtre, ce qui permettait l'évacuation des eaux directement dans le chemin ; et une ouverture basse donnant sur la soue, pour nourrir directement le cochon.

La pièce du fond pouvait servir de chambre, ainsi que la petite pièce attenante et l'étage de la travée secondaire est.

Les espaces situés en étage ont pu servir suivant les époques de fenièr ou d'espace de couchage, voire les deux simultanément.

La travée est et l'appentis ouest étaient probablement destinés à abriter des animaux, et plus précisément un cochon côté est, et des chèvres côté ouest. Ces animaux domestiques liés à la consommation (approvisionnement en lait par les chèvres, évacuation des déchets de cuisine par le cochon) étaient en effet usuellement installés en lien direct avec l'habitation.

5. Le réchauffoir : « Fourneau qui sert à réchauffer les plats » (Littré en ligne s. d.) est dans sa version locale composé d'une niche ménagée dans un mur de pierre, équipée d'un

vantail menuisé, dans laquelle l'on déposait des braises et un trépied en fer pour y poser un récipient afin de le tenir au chaud, voire de cuire à feu doux son contenu.

BATIMENT NORD

La façade percée seulement de deux grandes portes à linteau de bois et à deux vantaux est typique d'un usage agricole.

Le niveau bas était probablement à usage de bergerie pour la première travée, et d'écurie pour la seconde. En effet l'espace le plus soigné était usuellement réservé aux chevaux ou aux mulets, leur offrant une espace à pied sec pour protéger leurs sabots, et une mangeoire à hauteur.

La bergerie est habituellement à sol en terre battue, l'on considère qu'il peut absorber les effluents directement. Elle accueille outre les brebis et leurs petits, des poules, comme en témoignent les trois niches ménagées dans le mur de refend. Il s'agit d'un dispositif qui, équipés d'une planche fermant à moitié leur ouvertures, permettait d'installer les pondeuses.

Le niveau haut, situé au-dessus des espaces réservés aux animaux, abritait habituellement une grange, permettant de faire tomber directement par des trappes le foin dans les mangeoires. La hauteur d'allège d'un mètre entre le sol extérieur et le seuil de la porte peut correspondre à une hauteur de charrette, ce qui peut permettre d'engranger le foin plus confortablement.

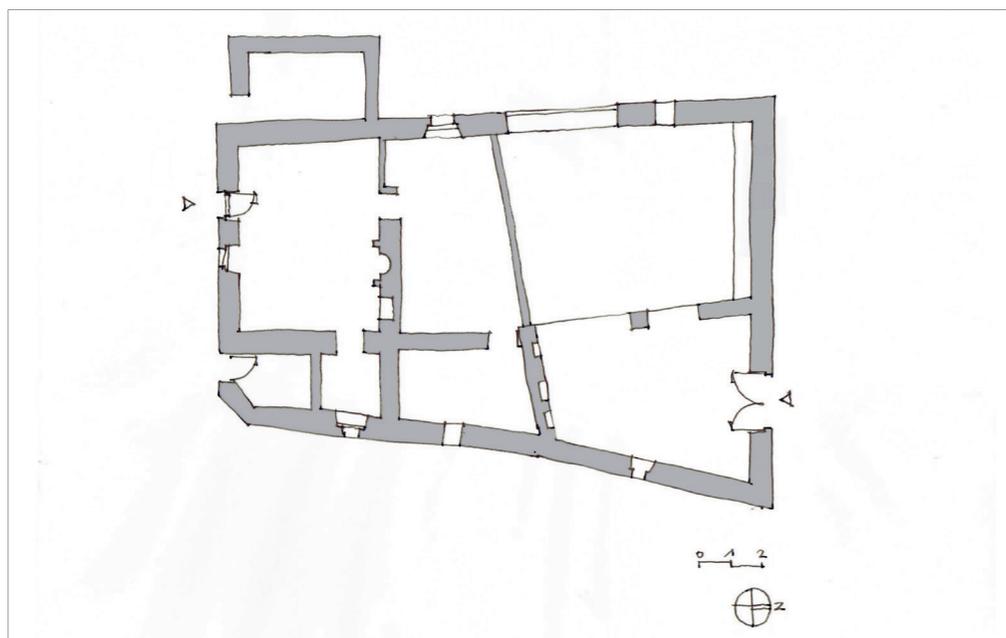


Fig 7 : Plan de l'ensemble bâti en 1972.

© Laurence Veillet, 2022

Modes constructifs et pathologies

LES MISES EN ŒUVRE

La maçonnerie est de moellons de calcaire non équarris, hourdés au mortier de chaux, présentant des chaînages d'angle et des tours de porte et de fenêtre en pierre de taille, des linteaux en bois ou en fer pour les portes les plus larges. Les moellons étaient extraits sur place, présents à l'affleurement car il n'y a pas de carrières à proprement parler.

Les plus gros étaient réservés au tailleur qui venait à demeure tailler les éléments qui serviraient aux portes et aux fenêtres : piédroits, seuils et assises, linteaux ; mais également, équarrir ceux qui serviraient à monter les chaînages d'angle. Ces derniers éléments, plus frustes, ont pu être taillés par les habitants eux-mêmes. Il s'agit d'un calcaire blanc à blanc crème, parfois gris bleuté, plus ou moins coquillé, relativement dur.

Le liant a au moins pour partie été produit sur place « en faisant cuire des cailloux » suivant les paroles des anciens. Le sable a sans doute été extrait du ruisseau.

Les poutres proviennent directement des bois alentours. Les fers étaient achetés, c'est pourquoi ils étaient utilisés avec parcimonie. Dans la maison Catier, il semble qu'il n'y en avait qu'un seul, servant de linteau à la grande ouverture entre salle et chambre.

La couverture est faite d'ardoises du Vercors, avec ponctuellement des remaillages de tuiles mécaniques ou de tôle.

Les tôles sont issues de la récupération de fûts métalliques, coupés suivant la verticale après démontage des fonds, et mis à plat.

Les tuiles forment le matériau de couverture de la plupart des bâtiments voisins. Il s'agit de tuiles mécaniques de Saint-Vallier. Les éléments en place sur le toit à cette époque venaient en complément de couverture, et ont donc été récupérés d'autres constructions. Ces tuiles étaient achetées dans la région, Saint-Vallier se trouvant sur le Rhône un peu au nord de Valence.

LES PATHOLOGIES

La couverture présentait en 1972 de nombreux manques, en particulier le pignon nord de la grange était partiellement découvert, ce qui a pu occasionner le lavage des mortiers. La rive est de la toiture de la maison était très dégradée, ce qui a pu avoir le même effet sur son mur gouttereau est. L'angle nord-ouest présentait le même désordre, même si, de manière générale, le versant ouest était moins dégradé. La rive sud était également moins dégradée. Elle couvrait le mur pignon sud en offrant un important débord de toiture.

En pignon sud une large fissure courait verticalement à l'aplomb du piédroit des deux baies

de la travée secondaire à l'est, témoignant d'un déplacement latéral de plus de 5 cm. Les deux linteaux marquaient cet espacement.

En pignon nord, les maçonneries apparaissaient désunies en partie haute côté est ainsi qu'au chaînage d'angle côté ouest. Les mortiers ont probablement été lavés du fait des manques de couverture.

DEFAUTS DE CONSTRUCTION

Une étude plus précise du pignon nord révèle une maçonnerie de moellons plus gros et au montage plus régulier autour de la porte donnant sur la bergerie et une maçonnerie d'éléments plus petits et moins organisés pour la partie de droite et l'étage. Ces différences dessinent un pignon plus aigu, axé sur la porte de gauche, qui a pu être agrandi et rehaussé. Ce rehaussement et cet élargissement du bâtiment semblent avoir été faits sans assurer une structure suffisamment fiable à la grange : si le pignon nord semblait intègre, le refend pignon sud n'existait en réalité que sur la moitié de la largeur du bâtiment. Par ailleurs, en façade sur pré, côté ouest, si la partie nord présentait une belle maçonnerie massive avec un large fenestron, la partie sud était entièrement ouverte. Il semble que l'étage et la charpente ne reposaient que sur un poteau trop peu dimensionné.

Par ailleurs, côté maison, le pignon sud présentait un dévers sensible. En outre, un décalage de maçonnerie, et un redressement de ce dévers en partie haute, attestaient d'un rehaussement ultérieur au premier basculement.

Évolution du bâti entre 1972 et 1993

PREMIER EFFONDREMENT EN 1975

En arrivant pour les vacances d'été 1975, les propriétaires ont fait le constat de l'effondrement de la grange (**fig.8**). Son pignon nord s'est presque entièrement effondré, le toit s'est littéralement déplié suivant son faitage et a poussé le poteau de l'angle sud-ouest, les deux pans de toiture se sont retrouvés à plat sur les décombres.

La travée comportant les chambres s'est effondrée en même temps. Le refend intermédiaire, parallèle à la façade sud, est devenu façade nord.

Les ardoises ont été triées et mises de côté, les bois d'œuvre également. Les moellons ont été stockés et les gravats, évacués. Les liteaux ont été sciés, une rive a été ménagée dans la toiture arrachée.

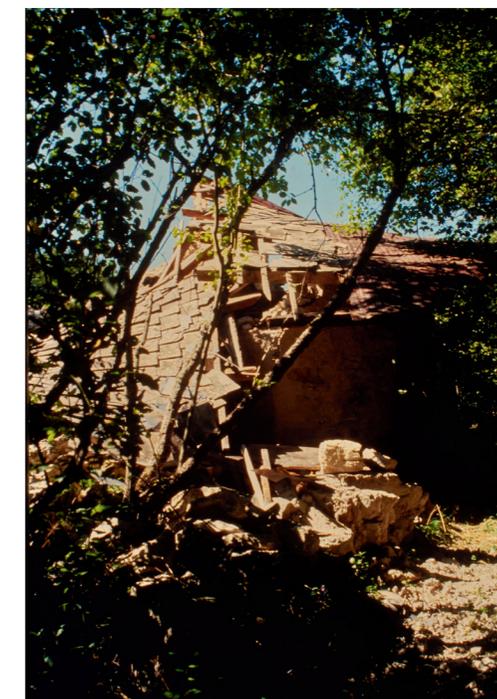
Fig 8 : Photographie en couleur prise depuis le chemin, pignon nord – 1975 – archives personnelles des propriétaires.



Fig 9 : Photographie en couleur prise depuis le chemin, pignon sud.
© Laurence Veillet, juin 1993



Fig 10 : Photographie en couleur prise depuis le pré, pignon sud.
© Laurence Veillet, juin 1993



RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE EN MAI ET 2^E EFFONDREMENT EN JUIN 1993

De 1975 à 1993, les dégâts s'aggravent petit à petit, jusqu'à ce relevé photographique fait dans le pressentiment de l'effondrement.

De larges fissures sont ouvertes dans les murs gouttereaux, comme dans le pignon sud. En arrivant pour les vacances d'été 1993, les propriétaires font le constat de l'effondrement de ce qu'il restait de l'ensemble bâti, la partie habitation : le pignon sud s'est abattu au sol (**fig.9 et 10**). En déblayant la couverture qui s'est dépliée par-dessus, le constat sera fait des pierres des baies de porte et de fenêtres, posées à plat, intactes. Les décombres révèlent en effet l'empilement des strates de la construction : la maçonnerie et ses menuiseries en place, la structure du plancher, la charpente, la couverture d'ardoises.

Épuisement d'une famille et disparition d'une construction

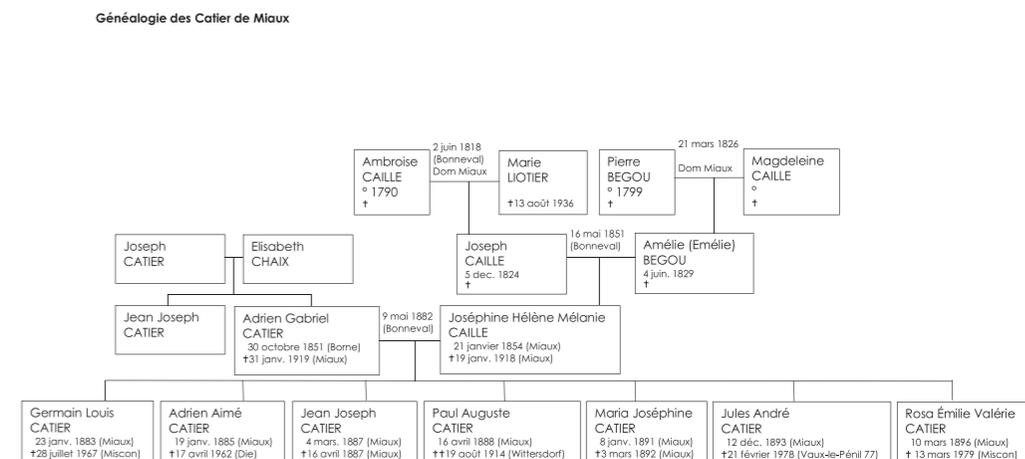
L'ensemble bâti, objet de la présente étude, réunissant habitation, grange et logement des animaux, est assez typique de la région. Il est associé d'une remise – destinée au rangement du matériel (charrettes, outils, etc.) située à proximité immédiate. La juxtaposition des espaces de logements humain et animal tombe sous le sens d'un fonctionnement en symbiose, d'une part du point de vue de la nourriture : l'humain nourrissant et se nourrissant de l'animal ; d'autre part de la mutualisation de la chaleur apportée par les uns aux autres. Alors que le matériel nécessite ventilation et aération, le vivant nécessite isolation, échanges de matières et d'énergie⁶.

Ces bâtiments associés témoignent de cette typologie, mais également de la spécificité de la famille qui les a construits, entretenus, modifiés (**fig.11**). En effet, la famille Catier qui en a été propriétaire jusqu'en 1972, était en 1914 composée de cinq enfants, quatre garçons et une fille, après le décès en bas âge de deux enfants. Pour les loger, on peut supposer qu'il a fallu utiliser des espaces destinés au foin (étage de la maison probablement), ce qui a pu motiver l'extension de la maison comme de la grange. Cette générosité de la filiation, à une époque où de nombreux enfants mouraient à la naissance ou dans les premières années de vie, a pu également faire anticiper une augmentation de la capacité de travail, et une expansion de l'exploitation agricole familiale.

Malheureusement, la Grande Guerre a eu des répercussions qui sont documentées : les quatre fils vivants sont partis à la guerre. L'un des fils, Paul, est mort pour la patrie le 19 août

6. Voir les études de cas DA28 à DA33 dans l'*Architecture rurale française – Dauphiné* (références en bibliographie).

Fig 11 : Composition et ascendance de la famille Catier de Miaux.



1914, dans les premiers jours de combat. Les trois autres ont survécu.

La mère, Joséphine Caille, est décédée en janvier 1918, le père, Gabriel Catier, un an plus tard, en janvier 1919. Il semble que l'un des fils, probablement l'aîné, Germain, né en 1883, se soit installé aux Miaux. L'état civil de Bonneval ne fait état d'aucun mariage d'un des enfants Catier, d'aucune naissance non plus. Celui qui est resté serait donc célibataire.

Les bâtiments se révélèrent trop grands finalement pour l'exploitation, qui ne se développera pas. Mais peut-être également le fait de partir à la guerre aurait permis aux fils Catier de prendre conscience de la rudesse de leur vie aux Miaux, en comparaison avec ce qu'ils pouvaient trouver ailleurs. En effet le cadet, Adrien, né en 1885, s'est probablement installé à Die, la sous-préfecture locale, car il y est décédé en 1962. Et le troisième frère vivant, Jules, né en 1893, se serait installé en région parisienne, il est décédé en 1978 à Vaux-le-Pénil (77). L'unique fille, Rosa, s'est mariée et a passé sa vie à Miscon où elle est décédée en 1979. Elle a pu accueillir son frère aîné pour sa retraite, car c'est à Miscon également qu'il est décédé, en 1967. C'est Rosa qui a signé, en 1972, l'acte de vente des bâtiments et des terrains de la famille Catier aux propriétaires actuels.

Ceux-ci avaient dès 1972 complété *a minima* la couverture, refait les rives et étayé les structures, ce qui a maintenu provisoirement l'ensemble resté cependant trop instable et fragile.

Au début des années 2000, ils ont décidé de rejointoyer ce qui restait des murs de la partie grange, côté nord-est, pour la restituer sur ce qui semblait être son emprise initiale, avant les agrandissements réalisés par la famille Catier. En 2009 sa nouvelle charpente a été posée et couverte. En 2010 le clos en a été assuré.

ARCHIVES PERSONNELLES :

- Photographies, relevés.

BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE :

- SENCÉBÉ, Yannick, « Des bons usages de l'enclavement : une analyse sociologique du « pays diois », dans *Journées d'étude : Les pays, de Vidal de la Blache aux lois d'aménagement et de développement du territoire*, Janv. 2001, Dijon. Disponible en ligne : <https://hal.inrae.fr/hal-02825929> <https://hal.inrae.fr/hal-02759742>
- SENCÉBÉ, Yannick, « Les lieux et les temps de l'appartenance. Mobilités et territoires : une analyse sociologique du pays diois », *Sciences du Vivant [q-bio]*. Université Lumière (Lyon 2), 2001. <https://hal.inrae.fr/tel-02825444>
- RAULIN, Henri et CUISENIER, Jean, *Architecture rurale française - Dauphiné, 1977*, Berger-Levrault, Paris, 277 pages.

ARCHIVES :

- Archives départementales de la Drôme
 - Bonneval-en-Diois
- Registres d'état civil des communes de la Drôme
 - 5 Mi 191/R4 Date : 1813-1822
 - 5 Mi 191/R5 Date : 1823-1832
 - 5 Mi 191/R6 Date : 1833-1842
 - 5 MI 191/R7 Date : 1843-1852
 - 2 Mi 722/R1 Date : 1850-1896
 - 4 E 4911 Date : 1897-1912
 - 4 E 4912 Date : 1913 - 1932
- Cadastre napoléonien
 - Section D1, Miaux - 3 P 3304/6 du 14 juillet 1826
- Cadastre « rénové »
 - Section D1, Miaux. 053D1. 1985.2058 W 1600, 2058 W 182
- Site web <https://archives.ladrome.fr>
- Archives du Ministère des Armées
- Site web <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr>

CARTOGRAPHIE :

- Carte IGN top 25 n° 3238OT - LUC-EN-DIOIS (12 mars 2017)
- Carte IGN top 25 n° 3237OT - GLANDASSE (6 juin 2022)

Résumé

Dans le hameau de Miaux, appartenant à la commune de Boulc située dans le Haut-Diois, (Drôme, France), coexistent plusieurs bâtiments d'exploitation agricole. Quatre exploitations subsistaient au moment de la Seconde Guerre mondiale. L'étude de la typologie de l'un des ensembles bâtis, réunissant habitation, bergerie et grange, effondré en 1993, a été réalisée. Elle permet de relever certaines spécificités typologiques, mais également de prendre du recul sur le bâti au regard de l'évolution démographique des lieux, abandonnés par les habitants permanents au cours du XX^e siècle. Il serait souhaitable de multiplier les études de cas pour vérifier la récurrence de la typologie et de la démographie, afin de conclure sur de possibles co-occurrences.

Mots-clés : architecture rurale - architecture vernaculaire - autoconstruction - Préalpes - exode rural

Abstract

The hamlet of Miaux, in the commune of Boulc, Haut-Diois (Drôme, France), is home to several farms. Four of them were still standing at the beginning of World War II. We propose to study the typology of one of these buildings, comprising a dwelling, a stable and a hayloft, which was surveyed in 1993 and collapsed in the following months.

The knowledge of this modest and vernacular architecture will allow us to identify its specific features, such as whether or not it belongs to known regional types, and to define a method of intervention. These buildings are disappearing due to the isolation of the valleys of the Pre-Alps, which has accelerated the rural exodus and the neglect of a large part of this territory and its hamlets. The current trend to return to these areas provides an opportunity to restore them.

Keywords: Rural architecture - Vernacular architecture - Self-build - Pré-Alps - Rural exodus

transversale
Histoire Architecture Paysage Urbain
(création 2016)

Comité éditorial

Directeur de rédaction :
Gilles-Antoine LANGLOIS, PR émérite ENSA Paris-Val de Seine
Secrétaires de rédaction :
Marie GAIMARD, MCF ENSA Normandie
Léonore DUBOIS-LOSSERAND, MCF ENSA Paris-Val de Seine

Comité de lecture - conseil scientifique :
Fabien BELLAT (ENSAP Lille - EVCAU)
Gauthier BOLLE (MCF ENSA Strasbourg)
Serge BRIFFAUD (PR ENSAP Bordeaux)
Sébastien CHERRUET (MCFA ENSA Normandie)
Laurence CHEVALLIER (MCF ENSAP Bordeaux)
Émilie D'ORGEIX (PR EPHE)
Samuel DRAPEAU (MCF ENSAP Bordeaux)
Ammar ELOUEINI (PR Tulane University New Orleans)
Marie GAIMARD (MCF ENSA Normandie)
Gwenn GAYET-KERGUIDUFF (IR EVCAU)
Laurence GILLOT (MCF Université Libre de Bruxelles)
Jean-Pierre GUILHEMBET (PR Université Paris Cité)
Gilles-Antoine LANGLOIS (PR ENSA Paris-Val de Seine)
Léonore DUBOIS-LOSSERAND (MCF ENSA Paris-Val de Seine)
Giulia MARINO (PR Université Catholique de Louvain)
Gilles RAGOT (PR Université Bordeaux Montaigne)
Claire ROSSET (IR ATE)
Donato SEVERO (PR émérite ENSA Paris-Val de Seine)

Publication :
ENSA Paris Val de Seine, directeur de publication : Philippe BACH, directeur de l'ENSAPVS
EVCAU : David SERERO et Dimitri TOUBANOS, directeurs de l'unité de recherche

Graphisme :
Camille DE LABBEY - ENSA Paris-Val de Seine

ISSN : 2551-5071 (transversale / Paris)